



BORDEAUX
MON COMMERCE



Cadre réservé BMC

Reçu le :

Courrier Main propre

Chèque n°

BORDEREAU DE REMISE DE CHEQUES BORDO'CADO

A adresser avec les chèques Bordo'Cado originaux par courrier ou en main propre

QUANTITE DE CHEQUES	VALEUR FACIALE	TOTAL VALEUR FACIALE	QUANTITE DE CHEQUES	VALEUR FACIALE	TOTAL VALEUR FACIALE
<i>Ex : 5</i>	<i>10€</i>	<i>50€</i>			
Nombre total de chèques expédiés :			Total valeurs faciales :		

Pour être remboursé :

- Etre adhérent à la Bordeaux mon Commerce
- Tamponnez impérativement chaque chèque au verso
- Complétez le bordereau
- Détachez et conservez les talons jusqu'à votre remboursement
- Envoyez les chèques originaux et votre bordereau à l'adresse ci-dessous

Adresse d'expédition :

BORDEAUX MON COMMERCE
Chèques Bordo'Cado
102 rue Sainte Catherine
33000 Bordeaux

Vos Coordonnées :

Enseigne :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

SIRET :

Date : / /20

Votre cachet commercial :

UN CLIENT VEUT REGLER EN CHEQUES BORDO'CADO, QUE FAIRE ?



1. Bien vérifier la **date de validité** et exigez que le chèque Bordo'Cado soit complet (non démuni de son talon)
2. Bien vérifier que le logo est en surbrillance (protection contre la photocopie)

Procédure d'enregistrement des chèques :

1. Les chèques réceptionnés peuvent être enregistrés comme paiement par chèque ou se faire via un compte client dédié, le temps de la réception du remboursement.

Procédure d'envoi des chèques :

1. **Tamponnez** tous les chèques au verso avant de les renvoyer. Ne rien inscrire sur les codes-barres et parties blanches.
2. **Conservez le talon détachable**, celui-ci étant indispensable en cas de demande de renseignements. Il vous est utile pour preuve pour la comptabilité jusqu'à remboursement de Bordeaux mon Commerce.
3. Les chèques doivent impérativement être **expédiés avec le bordereau** (voir au dos), par courrier sécurisé.

ATTENTION : envoyez les originaux des chèques (pas de photocopie)

4. Envoi ou dépôt des chèques à Bordeaux mon Commerce, 102 rue Sainte-Catherine 33000 Bordeaux.

ATTENTION : les chèques acceptés en fin de validité doivent nous parvenir *avant la fin du mois suivant la date de validité*, cachet de la poste faisant foi.

Ex : date de validité : 31/01/2020 ; expédition au plus tard le : 31/02/2021

Les modalités de remboursement des chèques :

1. Le remboursement se fera **par chèque**. Un délai de 30 jours maximum est préconisé. Ce délai passé, n'hésitez pas à nous contacter.
 - Commissions pour les indépendants : **0% TTC**
 - Commissions pour les franchises : **3% TTC**
 - Commissions pour les grandes enseignes : **6% TTC**

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires :
contact@lbordeauxmoncommerce.fr 05 56 81 12 97



BORDEAUX
MON COMMERCE